

Paris, le 03 septembre 2020.

Mme Saphia Guereschi
Secrétaire générale du SNICS-FSU

A

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse et des Sports
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur, au nom du SNICS-FSU- organisation syndicale majoritaire à 58% des infirmier.es de l'Éducation nationale, de solliciter une audience. En effet, cette rentrée exceptionnelle est aussi éprouvante qu'inacceptable pour les infirmier.es de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur.

Elles-ils doivent faire face à une situation épidémique qui se dégrade avec un protocole sanitaire modifié à la dernière minute, des problèmes organisationnels et matériels malheureusement persistants. Les annonces tardives, contradictoires et anxiogènes pour les personnels, les élèves et leurs familles compliquent considérablement leurs actions.

En raison des conclusions de la communauté scientifique sur la possibilité d'une sous-évaluation de la propagation aérienne de ce virus, le SNICS est effectivement favorable aux mesures de renforcement du protocole sanitaire permettant de limiter la propagation du virus au sein des écoles et établissements scolaires.

Nous nous satisfaisons également de la fiche précisant la conduite à tenir en présence de cas suspects ou contacts de Covid-19 qui marque l'arrêt des « brigades de tracing » mises en place dans certaines académies et que nous dénonçons.

Le rôle prépondérant des infirmier.es de l'Éducation nationale, professionnel.les de santé de premier recours au sein des établissements scolaires dont vous avez salué le travail pendant la crise Covid 19, est plébiscité par les élèves et leurs familles ainsi que par les équipes éducatives et pédagogiques

Cependant, les infirmier.es sont inquiet.es car elles-ils se trouvent, par manque de moyens humains, dans l'incapacité de répondre à la surcharge de travail générée par cette crise sanitaire : mise en place des protocoles, éducation à la santé individuelle et collective, accueil, écoute et orientation des élèves venant les consulter au sujet de la Covid, auxquels s'ajoutent certaines conséquences sanitaires de retards aux soins. Il faut aussi prendre contact avec des élèves décrocheurs, répondre et accompagner les élèves et la communauté éducative, sans oublier la gestion des cas potentiels de Covid.

Avec seulement 7600 postes devant élèves et 18 millions de consultations annuelles, comment assumer à moyens constants cette charge supplémentaire ?

Écartelé.es, les infirmier.es sont mis.es au pied du mur, alors qu'il est possible de créer des postes et de les pourvoir ; il est inacceptable, faute de moyens suffisants, que des élèves soient laissés sans réponse lorsqu'on sait les conséquences que cela peut avoir à l'échelle d'une vie.

Par ailleurs, les projets de décentralisation ou de création de service de santé pour lesquels nous vous avons déjà alerté courent toujours.

La politique de santé à l'Ecole doit prioritairement répondre aux besoins et aux demandes de santé des élèves en lien avec la réussite scolaire et doit être portée par l'ensemble de la communauté éducative, et non par un service d'expert .es. Pour cela, elle doit rester de la responsabilité et de la gouvernance pleine et entière du ministre de l'Éducation Nationale. Les textes actuels permettaient d'avancer dans ce sens., nous réitérons notre demande d'impulsion ministérielle de ceux-ci.

Malgré nos demandes répétées, la DGESCO tarde à prendre en considération la parole infirmière. Alors que la circulaire N°2015-117 du 10-11-2015 lui assigne une fonction d'impulsion et d'évaluation de la politique éducative sociale et de santé, il n'y a toujours pas d'indicateurs fiables pour permettre de mieux l'évaluer et l'ajuster. Les besoins des élèves et l'activité réelle des infirmier.es ou des autres professionnel.les qui y concourent sont eux aussi absents.

Durant la crise, il nous a fallu intervenir à de multiples reprises pour que les missions spécifiques des infirmier.es au service de la réussite scolaire ne soient pas détournées. Nous avons également refusé que nos missions se transforment en missions d'auxiliaires médicaux auprès de médecins en mal de reconnaissance. Le détournement de moyens infirmiers n'est pas et ne sera jamais une solution.

Ainsi, mois après mois, le malaise des infirmier.es s'aggrave. En perdant le sens profond de leur engagement auprès des élèves, les infirmier.es de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur s'épuisent et leur engagement professionnel s'effrite faute de reconnaissance.

Néanmoins, persuadé.es d'agir au service des élèves et de leur réussite scolaire, elles-ils continuent d'œuvrer pour l'Ecole de la République et pour le service public d'éducation.

Dans ce contexte, elles-ils ont décidé de se réunir en congrès académiques à partir de la dernière semaine de septembre pour faire entendre leur colère et leurs revendications.

Le SNiCS est porteur de leur parole et de propositions d'améliorations dont il souhaite s'entretenir avec vous, les nombreux dossiers restés en attente en raison du confinement doivent aussi être abordés.

La crise sanitaire est loin d'être terminée et des renforts en moyens sont impératifs pour prendre en charge les élèves, conseiller les équipes, réaliser les actions de prévention nécessaires en plus de toutes les nombreuses autres missions.

Ce sont les principales raisons qui nous amènent à vous demander, Monsieur le Ministre, de bien vouloir nous recevoir afin d'avancer sur tous ces dossiers et vous présenter nos propositions afin d'améliorer le service rendu aux élèves auquel nous sommes très attaché.es.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

Saphia GUERESCHI

